

# DOSSIER DE PRÉSENTATION

## DISPOSITIF PROMENEURS DU NET PARENTALITÉ EN SAVOIE

Une présence éducative et sociale sur internet

Appel à motivation

2026

# SOMMAIRE



—○ I- LE CONTEXTE DU PROJET ..... p.1

—○ II- LES MISSIONS D’UN PROMENEUR DU  
NET PARENTALITE ..... p.3

—○ III- ÉLIGIBILITÉ ET ENGAGEMENTS ..... p.5

—○ IV- LA DÉMARCHE POUR DEVENIR PROMENEURS  
DU NET PARENTALITE .....p.6



## 1. Préambule

L'usage du numérique est au cœur des préoccupations familiales et de nouveaux enjeux éducatifs. Les parents ont une perception sur l'utilisation du numérique par leurs enfants. Ils perçoivent à la fois le numérique comme une opportunité pour attiser la curiosité de l'enfant, développer sa créativité, accéder à des ressources éducatives. Les outils numériques sont incontournables dans le développement scolaire ou social de l'enfant. Mais la pratique numérique est aussi perçue comme un risque, notamment de dépendance aux écrans, de mise en contact des inconnus, d'isolement de l'enfant voire de désocialisation. De plus, différentes études montrent que les parents sont finalement plus connectés que leurs enfants et doivent faire face à leurs injonctions paradoxales. Une action d'accompagnement en ligne à destination des parents est apparue essentielle pour leur permettre de mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux.



Dans ce contexte, et sous l'impulsion de la CNAF, les Caf ont été incitées à accompagner les familles à l'usage du numérique de façon plus importante et à développer des actions d'accompagnement des parents en distanciel, notamment en déclinant le dispositif Promeneurs du net Jeunesse aux professionnels de la Parentalité. La présence éducative et sociale sur Internet en direction des parents permet :

- **Un meilleure visibilité**
  - **Des contacts facilités, qui s'adaptent aux pratiques des familles**
  - **Une meilleure implication des familles dans la vie des structures**
  - **Une certaine augmentation de la fréquentation des structures**
  - **Le développement d'une culture commune entre les structures du réseau**
- PDN Parentalité**



## 2. Présentation du dispositif Promeneurs du Net (Source Cnaf)

La démarche « Promeneurs du Net » fait écho à une initiative déployée en Suède, il y a une dizaine d'années et développée en France par la Caf de la Manche et le conseil départemental de la Manche en 2012. Depuis, presque tous les départements français ont déployé le dispositif jeunesse depuis 2021.



L'objectif du dispositif Promeneurs du Net Parentalité a pour but de mobiliser des professionnels déjà en posture d'accompagnement des parents afin de les aider et de les soutenir en mobilisant les réseaux sociaux et les canaux numériques et ainsi renforcer le lien entre parents et professionnels pour favoriser une relation de confiance.. Par ailleurs, le promeneur du net est un professionnel de la parentalité (animateur, référent...) mandaté par son employeur (Centre Social, EVS, ALSH, FJT, Services de collectivité...) pour assurer une présence éducative sur Internet et sur les réseaux sociaux auprès de son public, dans le cadre de la mission qu'il exerce actuellement dans sa structure en présentiel, sur son temps de travail.

La notion de **présence éducative et sociale** sur Internet fait référence à l'idée de poursuivre la démarche éducative des professionnels dans la rue numérique que représente Internet et les réseaux sociaux.

On entend par présence éducative sur Internet : la pratique professionnelle consistant à être présent auprès des parents, sur le web et particulièrement sur les réseaux sociaux.

En entrant en relation avec les parents sur Internet, le **Promeneur du Net Parentalité** élargit son territoire d'intervention, propose une nouvelle pratique professionnelle, en ligne, où il poursuit son action de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Il s'agit de :

- Entretenir des relations sociales avec les parents qui fréquentent les structures ;
- Inciter les parents à fréquenter davantage les structures qui leur sont adressées ;
- Proposer des espaces de paroles, d'échanges de débats individuels et/ou collectifs ;
- Assurer une veille de l'activité sur les réseaux sociaux sur les thématiques liées à la parentalité ;
- Sensibiliser le public aux usages du numérique et aiguïser son esprit critique ;
- Transmettre de l'information susceptible d'intéresser le public de la structure concernée ;
- Accompagner les initiatives individuelles ou collectives ;
- Orienter vers des professionnels spécialisés selon les demandes ou les besoins (et notamment les PDN Jeunesse) .



## II- LES MISSIONS D'UN PROMENEUR DU NET PARENTALITÉ



Le **Promeneur du Net Parentalité** anime un réseau social professionnel, à son nom, pour poursuivre, notamment, les missions décrites ci-dessous.

Il exerce des missions de veille, de sensibilisation, « d'aller vers », mais l'objectif reste bien de privilégier les relations « en face-à-face ». La mission d'action éducative en ligne représente quelques heures par semaine et est définie en interne en fonction des objectifs du projet.

### L'information

Utiliser le profil professionnel sur les réseaux sociaux pour transmettre des informations au public : sur les activités et projets de la structure concernant la famille et la parentalité, sur les initiatives locales en matière de parentalité, des informations généralistes sur les questions éducatives et de parentalité (notion de ligne éditoriale du profil).

### La présence sur les réseaux sociaux

Proposer aux parents d'être en contact sur les réseaux sociaux et utiliser chaque réseau social selon ses fonctionnalités pour publier du contenu (photo, vidéo, texte), réagir à des publications (like, partage, commentaires...), envoyer des messages, proposer/soumettre des idées ou des initiatives, etc.

### La conversation instantanée

Proposer aux parents des créneaux permettant un échange sous forme de conversation instantanée, et/ou visio conférence, afin de répondre à leurs sollicitations.

### L'animation de groupe et l'accompagnement de projet

Proposer une organisation collective sous forme de groupe d'échanges, groupes de discussion, groupes-projet traitant de thématiques en lien avec la famille ou la parentalité, animations en visio (café-parents, ateliers parents-enfants, échange-débat avec intervenant...).

La FOL Savoie a pour mission **d'accompagner les structures éligibles à intégrer le dispositif Promeneurs du Net Parentalité, d'assurer le lien entre les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels et d'animer le réseau départemental.**



Pour en savoir plus : <https://www.promeneursdunet.fr/>



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter votre coordinatrice départementale :

Olivia HUREAU  
ohureau@fol73.fr  
06 79 91 88 17





## LE PROMENEUR DU NET EN RÉSUMÉ :

- Est missionné par son employeur (= pas de bénévoles ni d'indépendants)
- Articule la mission de « promeneur du net » avec le projet « parentalité » de la structure et notamment une réflexion sur les pratiques numériques des parents et de leurs enfants ;
- Assure une présence éducative régulière sur Internet, intégrée à son temps de travail et adaptée aux horaires de sa structure ;
- S'assure d'un bon équilibre entre présence en ligne et présence physique dans la structure en contact direct avec le public ;
- Exerce sa mission auprès d'adultes qui ont une fonction éducative et parentale en direction des enfants et des jeunes de leur famille ;
- Exerce sa mission prioritairement auprès des parents qui fréquentent une structure dans laquelle le Promeneur du Net Parentalité exerce habituellement tout ou partie de son activité professionnelle ;
- S'engage à accorder 3 heures minimum par semaine au dispositif Promeneurs du Net Parentalité ;
- Doit se doter d'un profil professionnel sur au moins un réseau social ;
- Doit avoir une curiosité pour l'éducation au numérique et l'utilisation des réseaux sociaux ;
- Participe aux animations collectives et/ou événementielles liées au réseau départemental des Promeneurs du Net Parentalité (rencontres, formations, analyse des pratiques...) ;
- Fournit une évaluation annuelle de l'activité de promeneur et un compte de résultat.





## 1. Les structures éligibles

L'appel à motivation s'adresse aux professionnels des structures associatives ou de collectivités territoriales œuvrant au titre d'une mission généraliste de soutien à la parentalité.

**Sont notamment éligibles :**

- Les référents parentalité ou familles des collectivités
- Les référents famille des centres sociaux
- Les animateurs des Espaces de Vie Sociale (EVS) en charge de l'axe famille-parentalité
- Les accueillants professionnels des Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)
- Les intervenants professionnels des CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) qui sont en contact régulier avec les parents
- Les professionnels exerçant au sein de toute structures ou institutions positionnées sur ce champ de la parentalité

**Et tout autre profil professionnel lié à la parentalité**

## 2. Les engagements des structures

Promeneur du Net Parentalité n'est pas une démarche individuelle mais un engagement qui s'inscrit bien dans un **projet de structure** et qui répond à certains critères :

- La structure ainsi que le professionnel s'engagent dans la démarche en signant la **Charte nationale des Promeneurs du Net** et doivent en respecter les termes sur la toute la durée de leur engagement au sein du dispositif.
- La structure ainsi que son/ses Promeneur(s) font partie du réseau pour une durée indéterminée.
- La notification d'entrée dans le dispositif est individuelle.
- En cas de départ d'un Promeneur du Net de sa structure son successeur n'est pas habilité à poursuivre ses missions.
- Pour toute sortie du dispositif il faudra que la structure renvoie un dossier de candidature auprès de la CAF, à moins qu'il reste un Promeneur du Net dans l'établissement.
- La structure doit permettre au professionnel d'être présent pendant les heures de travail au moins trois heures hebdomadaires sur les réseaux sociaux au titre de son activité professionnelle.
- La structure doit permettre au professionnel de participer à la formation initiale (et formations complémentaires) et aux temps de regroupement d'échanges de pratiques au sein du réseau départemental.

**Les structures doivent être volontaires pour intégrer le dispositif Promeneurs du Net Parentalité afin de développer ensemble le réseau Savoyard.**





## 4. Envoi des dossiers

Les structures doivent envoyer les dossiers complétés, par mail, à l'adresse suivante : **ohureau@fol73.fr** avant le 20 mars 2026.

Après étude du dossier, une notification d'entrée dans le dispositif sera transmis à la structure.

## 5. Les étapes de dépôt des dossiers et d'entrée dans le dispositif

Uniquement les dossiers complets seront pris en compte.

- Un accompagnement dans la rédaction du dossier peut être envisagé. N'hésitez pas à solliciter la coordinatrice départementale.
- Toutes les structures qui déposent une demande seront notifiées de l'avis rendu par courrier.
- Une visioconférence de début de projet sera organisée avec toutes les structures retenues.
- Des dates de formations seront rapidement transmises aux professionnels devenus Promeneurs du Net

Parentalité.

**Pour plus de renseignements nous vous invitons à consulter le Guide de déploiement PdN :**

[https://www.promeneursdunet.fr/sites/default/files/ouils\\_accompagnement/guide\\_de\\_deploiement\\_interactif.pdf](https://www.promeneursdunet.fr/sites/default/files/ouils_accompagnement/guide_de_deploiement_interactif.pdf)

**# Dans le cadre de ce dossier de motivation, la FOL Savoie est présente pour :**

- Rencontrer les structures et personnes intéressées afin de présenter le dispositif, les enjeux et le cadrage administratif
- Accompagner les structures intéressées dans la constitution d'un dossier de motivation complet.
- Assurer le suivi et l'animation du réseau une fois les structures intégrées au dispositif.